

Examen civique 2026

Carte de résident

Les 209 questions de connaissance publiées, avec la bonne réponse et une explication simple rédigées par notre équipe

Site indépendant, non affilié à l'administration.

examencivique.pro est un service privé. Nous n'organisons pas l'examen civique et nous ne délivrons ni titre de séjour ni attestation. Le ministère de l'Intérieur publie gratuitement les listes de questions, et l'administration explique l'examen gratuitement sur sa fiche : service-public.gouv.fr

Le jour de l'examen

40 questions à choix multiples en français : 28 questions de connaissance, comme celles de ce PDF, et 12 mises en situation. Vous avez 45 minutes au maximum ; il faut au moins 32 bonnes réponses pour réussir.

Les questions par thème, dans chaque examen

Thème	Questions	Dont mises en situation
Principes et valeurs de la République	11	6
Système institutionnel et politique	6	0
Droits et devoirs	11	6
Histoire, géographie et culture	8	0
Vivre dans la société française	4	0
Total	40	12

Comment utiliser ce PDF

Les questions suivent l'ordre de la liste publiée, thème par thème. Sous chaque question : la bonne réponse, puis une explication. Pour vous tester, cachez la réponse avec une feuille avant de lire.

Pour vous entraîner en ligne, avec un QCM par thème et un examen blanc : examencivique.pro/qcm-examen-civique

Principes et valeurs de la République

40 questions

1. Parmi les propositions suivantes, laquelle constitue une participation citoyenne ?

Réponse : Être bénévole dans une association de quartier

Participer à la vie citoyenne, c'est agir pour les autres et pour la société. Le livret du citoyen cite l'engagement dans une association de quartier ou l'organisation de collectes pour des associations humanitaires. Ces actions mettent en œuvre la solidarité et la fraternité.

2. Que garantit la liberté d'expression ?

Réponse : Le droit d'exprimer ses opinions, dans les limites de la loi

La liberté d'expression garantit à chacun le droit de dire, d'écrire et de publier ses opinions (article 11 de la Déclaration de 1789). Ce droit s'exerce dans les limites de la loi : les menaces, les injures et les appels à la haine sont interdits.

3. À quoi sert un titre de séjour ?

Réponse : À autoriser un étranger à résider légalement en France

Un titre de séjour, comme une carte de séjour, prouve qu'un étranger a le droit de résider en France. Un étranger non européen doit avoir un visa de long séjour ou un titre de séjour pour rester en France plus de trois mois. Le titre de séjour ne donne ni la nationalité française ni le droit de vote aux élections nationales.

4. La liberté de circulation permet à toute personne de :

Réponse : se déplacer librement sur le territoire, dans le respect de la loi

La liberté d'aller et venir, aussi appelée liberté de circulation, permet de se déplacer librement en France et d'entrer et de sortir du territoire. Elle a des limites fixées par la loi : par exemple, les étrangers non européens ont besoin d'un visa ou d'un titre de séjour pour entrer et rester en France.

5. Sur quel site internet peut-on retrouver le symbole de la République française ?

Réponse : Le site officiel service-public.gouv.fr

Les symboles de la République figurent sur les sites internet et les documents de l'administration. [Service-public.gouv.fr](https://service-public.gouv.fr) est le site officiel de l'administration française : on y trouve Marianne et les couleurs bleu, blanc, rouge. Les autres sites proposés appartiennent à des entreprises privées.

6. Complétez ces paroles de la Marseillaise : "Aux armes [...] ! Formez vos bataillons"

Réponse : citoyens

Le refrain de La Marseillaise commence par : « Aux armes, citoyens, / Formez vos bataillons, / Marchons, marchons ! ». La Marseillaise est l'hymne national (article 2 de la Constitution), et ses paroles complètes sont reproduites dans le livret du citoyen.

7. Complétez les paroles de la Marseillaise : "Allons enfants de la patrie [...]"

Réponse : Le jour de gloire est arrivé

Le premier couplet de La Marseillaise commence par : « Allons enfants de la Patrie, / Le jour de gloire est arrivé ! ». Ces paroles ont été écrites par Rouget de Lisle en 1792. « Formez vos bataillons » est un vers du refrain.

8. En application de la liberté individuelle, quelle proposition est correcte ? Une personne peut :

Réponse : choisir librement la personne qu'elle épouse

La liberté individuelle permet à chacun de choisir librement son conjoint : un mariage exige le consentement libre des deux époux, et un mariage forcé est interdit. La polygamie (être marié à plusieurs personnes en même temps) est aussi interdite. Chaque époux peut exercer librement une profession.

9. Concernant la pratique de la religion, quelle proposition est correcte ?

Réponse : Chacun peut pratiquer sa religion, dans le respect de l'ordre public

En France, chacun peut pratiquer la religion de son choix, à condition de respecter l'ordre public (Déclaration de 1789, article 10 ; loi de 1905). L'État ne reconnaît aucune religion officielle. Personne ne peut se servir de sa religion pour ne pas respecter les règles communes.

10. En tant que parent, peut-on refuser que son enfant participe aux cours de sport à l'école car ils sont mixtes ?

Réponse : Non, le sport fait partie du programme pour tous

Non. Le sport (éducation physique et sportive) fait partie du programme scolaire, et les cours sont mixtes. On ne peut pas refuser, à cause de sa religion, un enseignement du programme ou une règle de l'école. La laïcité garantit aussi l'égalité entre les filles et les garçons.

11. Quelle est la devise de la France ?

Réponse : Liberté, Égalité, Fraternité

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité » : c'est écrit dans l'article 2 de la Constitution. Elle est inscrite sur le fronton des bâtiments publics, comme les mairies. « Unie dans la diversité » est la devise de l'Union européenne.

12. La répudiation de sa femme est :

Réponse : interdite : seul un divorce peut mettre fin au mariage

La répudiation, quand un mari décide seul de mettre fin au mariage, est interdite en France. Seul un divorce, par consentement mutuel ou prononcé par un juge, peut mettre fin à un mariage. La justice française refuse aussi de reconnaître une répudiation décidée à l'étranger, notamment quand l'épouse vit en France, car elle est contraire à l'égalité entre les époux.

13. Les impôts permettent de financer les dépenses publiques. Quelle proposition est correcte ?

Réponse : Chacun doit y contribuer selon ses moyens

Toute personne qui vit en France doit participer aux dépenses publiques selon ses moyens. L'article 13 de la Déclaration de 1789 dit que la contribution commune doit être répartie entre tous « en raison de leurs facultés ». Les impôts financent les services publics, comme l'école, la santé ou la sécurité.

14. Peut-on brûler publiquement un drapeau français ?

Réponse : Non, c'est un outrage au drapeau puni par la loi

Non. Le drapeau tricolore est un symbole de la République protégé par la loi. Le détruire ou l'utiliser de manière dégradante en public pour l'outrager est puni par le Code pénal, même s'il vous appartient. C'est encore plus grave lors d'une manifestation organisée ou réglementée par les autorités publiques.

15. Que fait l'État pour lutter contre les discriminations ?

Réponse : Il les punit par la loi et a créé le Défenseur des droits

L'État punit les discriminations : refuser un emploi, un logement ou un service à cause de l'origine, du sexe, de la religion ou du handicap est un délit. Une victime peut porter plainte ou saisir le Défenseur des droits, une autorité indépendante inscrite dans la Constitution et créée en 2011.

16. Que représente Marianne ?

Réponse : La République française

Marianne représente la République française. C'est une femme coiffée d'un bonnet phrygien, symbole de la liberté depuis la Révolution. On la trouve dans les mairies, sur les timbres et sur les documents de l'administration.

17. Qu'est-ce que la liberté d'association ?

Réponse : Le droit de créer une association ou d'y adhérer librement

La liberté d'association est le droit de créer une association, d'y adhérer ou de la quitter librement. Elle est reconnue par la loi du 1er juillet 1901 : une association peut se créer sans autorisation. Une association ne cherche pas à partager des bénéfices entre ses membres.

18. Qu'est-ce que la liberté ?

Réponse : Le droit de faire tout ce qui ne nuit pas aux autres

L'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 dit : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. » La liberté n'est donc pas sans limite : elle s'arrête là où elle fait du tort aux autres. Ces limites sont fixées par la loi.

19. Qu'est-ce que la Marseillaise ?

Réponse : L'hymne national de la France

La Marseillaise est l'hymne national de la France (article 2 de la Constitution). Rouget de Lisle l'a écrite en 1792 pour l'armée du Rhin, et des soldats venus de Marseille l'ont fait connaître à Paris. Elle est devenue l'hymne national en 1879.

20. Sur quel document peut-on voir Marianne ?

Réponse : Sur les timbres-poste

Marianne apparaît sur les timbres-poste et sur les documents de l'administration française. Son buste est aussi présent dans les mairies. Elle est le symbole de la République.

21. Un employeur refuse d'embaucher des femmes dans son entreprise. Que dit la loi ?

Réponse : C'est une discrimination interdite et punie par la loi

Refuser d'embaucher une personne parce que c'est une femme est une discrimination. Elle est interdite par le Code du travail et punie par le Code pénal. La victime peut saisir la justice ou le Défenseur des droits.

22. Une des valeurs de la devise républicaine est l'égalité. Qu'est-ce que cela signifie ?

Réponse : La loi est la même pour tous, quelles que soient l'origine ou la religion

L'égalité veut dire que la loi est la même pour tous et que tous les citoyens ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. La Constitution assure l'égalité devant la loi sans distinction d'origine, de race ou de religion, et les femmes et les hommes ont les mêmes droits dans tous les domaines.

23. Quelle est la place de la langue française dans la République ?

Réponse : C'est la langue de la République, inscrite dans la Constitution

Le français est la seule langue officielle : l'article 2 de la Constitution dit que « la langue de la République est le français ». C'est une marque de l'unité de la République. Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France (article 75-1), sans être des langues officielles.

24. Quels sont des symboles officiels de la République française ?

Réponse : Le drapeau tricolore, La Marseillaise et la devise

Trois symboles officiels de la République sont inscrits dans l'article 2 de la Constitution : le drapeau tricolore, l'hymne La Marseillaise et la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». Le coq est un symbole très connu, mais il n'a pas de statut officiel. La fleur de lys et l'aigle rappellent la monarchie et l'Empire.

25. A-t-on le droit d'insulter publiquement quelqu'un parce qu'il est différent (handicap, apparence physique, sexe...) ?

Réponse : Non, c'est une infraction punie par la loi

Non. Une injure publique est punie par la loi, et elle est punie plus sévèrement quand elle vise une personne à cause de son sexe, de son handicap, de son orientation sexuelle, de son origine ou de sa religion. La liberté d'expression a des limites : les injures en font partie, y compris sur Internet.

26. Le régime de la France est :

Réponse : une république démocratique

La France est une République démocratique. L'article 1er de la Constitution dit : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. » Les dirigeants sont élus par le peuple, directement ou indirectement.

27. Pourquoi le principe de laïcité doit-il être respecté à l'école ?

Réponse : Pour protéger les élèves de toute pression religieuse ou politique

À l'école publique, la laïcité protège les élèves de tout prosélytisme et de toute pression, pour qu'ils puissent se faire leur propre opinion. C'est ce que dit l'article 6 de la Charte de la laïcité à l'École. La laïcité n'apprend pas aux élèves à ne pas croire : elle respecte toutes les convictions.

28. En quelle année la loi de séparation des Églises et de l'Etat a-t-elle été votée ?

Réponse : En 1905

La loi de séparation des Églises et de l'État date du 9 décembre 1905. Elle garantit la liberté de conscience et le libre exercice des cultes. Elle dit aussi que la République ne reconnaît, ne paie et ne subventionne aucun culte.

29. Une personne a-t-elle le droit de ne pas croire en une religion ?

Réponse : Oui, la liberté de conscience permet de ne pas croire

Oui. La liberté de conscience permet de croire, de ne pas croire ou de ne plus croire. Une personne qui ne croit en aucun dieu est dite athée. Elle peut le dire librement, comme une personne croyante peut parler de sa foi.

30. Quel droit est garanti par la laïcité ?

Réponse : La liberté de conscience

La laïcité garantit la liberté de conscience, c'est-à-dire la liberté de croire ou de ne pas croire. La loi de 1905 garantit aussi le libre exercice des cultes, dans le respect de l'ordre public. Les autres droits proposés sont garantis par d'autres textes.

31. À l'école publique, qui peut porter des signes religieux très visibles ?

Réponse : Ni les élèves ni le personnel

À l'école publique, les élèves ne peuvent pas porter de signes religieux ostensibles, c'est-à-dire très visibles (loi du 15 mars 2004). Les enseignants et les autres personnels doivent être neutres : ils ne peuvent porter aucun signe religieux. Les élèves peuvent seulement porter des signes discrets.

32. Selon le principe de laïcité, que signifie la neutralité de l'État ?

Réponse : L'État traite toutes les religions de la même manière

La neutralité de l'État veut dire que l'État ne soutient aucune religion et les traite toutes de la même manière. La loi de 1905 dit que la République ne reconnaît, ne paie et ne subventionne aucun culte. Les administrations et les services publics doivent traiter chaque personne de la même façon, quelle que soit sa religion.

33. Que peut faire un usager du service public dans une mairie ?

Réponse : Porter un signe religieux, s'il respecte les règles du service

Un usager d'un service public, par exemple à la mairie, peut porter un signe religieux s'il respecte les règles et le bon fonctionnement du service. En revanche, il ne peut pas faire de prosélytisme, refuser un agent ou exiger une adaptation du service pour des raisons religieuses.

34. Qui doit respecter le principe de neutralité religieuse dans une préfecture ?

Réponse : Les agents publics qui travaillent à la préfecture

Dans une préfecture, comme dans tous les services publics, ce sont les agents publics qui doivent être neutres : ils ne montrent pas leurs convictions religieuses au travail. Les usagers ne sont pas soumis à cette neutralité, mais ils doivent respecter les règles du service et ne pas faire de prosélytisme.

35. La laïcité impose-t-elle aux agents publics d'être neutres vis-à-vis des usagers ?

Réponse : Oui, ils ne doivent pas montrer leur religion au travail

Oui. Les agents publics doivent être neutres dans leur travail : ils ne doivent pas montrer leurs convictions religieuses ni porter de signes religieux. Ils doivent traiter tous les usagers de la même manière et respecter leur liberté de conscience.

36. Que garantit le principe de laïcité ?

Réponse : La liberté de croire ou de ne pas croire, et la neutralité de l'État

La laïcité garantit la liberté de conscience : chacun peut croire, ne pas croire ou changer de religion, et pratiquer son culte dans le respect de l'ordre public. Elle impose aussi la neutralité de l'État, qui ne favorise aucune religion. La laïcité n'interdit pas les religions.

37. A-t-on le droit de changer de religion ?

Réponse : Oui, chacun peut changer de religion ou ne plus en avoir

Oui. La laïcité garantit la liberté de conscience : chacun est libre d'avoir une religion, d'en changer ou de ne plus en avoir. Personne ne peut obliger quelqu'un à garder une religion, et aucune démarche auprès de l'administration n'est nécessaire.

38. Que représente la laïcité ?

Réponse : La séparation de l'État et des religions, avec la liberté de conscience

La laïcité est un principe de la République : l'État et les religions sont séparés (loi de 1905). L'État est neutre et respecte toutes les croyances, et chacun est libre de croire ou de ne pas croire. La laïcité n'interdit pas les religions.

39. Qu'est ce qui est interdit par la Charte de la laïcité à l'école ?

Réponse : Le port par les élèves de signes religieux ostensibles

La Charte de la laïcité à l'École (article 14) rappelle que les élèves ne peuvent pas porter de signes ou de tenues qui montrent ostensiblement une religion. Les signes discrets restent autorisés. L'étude des religions en histoire fait partie du programme, et chaque élève reste libre de croire.

40. Que dit l'article 1er de la Constitution française ?

Réponse : La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale

L'article 1er de la Constitution dit : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. » Il ajoute que la France assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens et respecte toutes les croyances. La langue, l'hymne et le drapeau sont dans l'article 2, et la souveraineté du peuple dans l'article 3.

Système institutionnel et politique

50 questions

41. Qu'est-ce que l'État de droit ?

Réponse : Un État où tous, dirigeants compris, respectent la loi

L'État de droit est un système dans lequel la loi est au-dessus de tous : elle s'applique à toutes les personnes, y compris aux dirigeants et à l'administration. Il s'oppose au pouvoir arbitraire. Il repose sur la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice et la protection des libertés fondamentales.

42. Le président de la République a commis un crime. Quelle proposition est correcte ?

Réponse : Il pourra être poursuivi après la fin de son mandat

Pendant son mandat, le président de la République ne peut pas être poursuivi devant la justice (article 67 de la Constitution). Les poursuites peuvent être engagées ou reprises un mois après la fin de ses fonctions ; en attendant, les délais de prescription sont suspendus. En cas de manquement grave à ses devoirs, le Parlement réuni en Haute Cour peut aussi le destituer (article 68).

43. La loi est l'expression de :

Réponse : la volonté générale

Selon l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, « la loi est l'expression de la volonté générale ». Tous les citoyens peuvent participer à sa formation, eux-mêmes ou par leurs représentants élus. La loi doit être la même pour tous.

44. Quelle est la durée du mandat du conseil municipal et du maire ?

Réponse : 6 ans

Le conseil municipal est élu pour six ans, et le maire, élu par ce conseil, a lui aussi un mandat de six ans. Les élections municipales ont donc lieu tous les six ans (les dernières en mars 2026).

45. Que garantit l'État de droit ?

Réponse : Le respect des droits et libertés de chacun

Dans un État de droit, la loi s'impose à tous, y compris à l'État : cela garantit que les droits et les libertés de chacun sont protégés. Des juges indépendants peuvent sanctionner les abus, même ceux de l'administration. C'est le contraire d'un pouvoir arbitraire.

46. Une personne peut-elle voter à la place d'une autre ?

Réponse : Oui, seulement avec une procuration

Le vote est personnel, mais un électeur absent le jour du vote peut donner une procuration à un autre électeur, qui votera à sa place ; il n'a pas besoin de justifier son absence. On fait la demande en ligne avec le service Maprocuration, puis on la fait valider au commissariat ou à la gendarmerie (ou entièrement en ligne avec l'identité numérique France Identité). Sans procuration, voter à la place d'une autre personne est interdit, même dans la famille.

47. Est-ce que le vote est obligatoire ?

Réponse : Non, mais c'est un devoir civique

En France, voter n'est pas obligatoire : ne pas voter n'entraîne aucune sanction. C'est cependant un devoir civique important, car le vote donne leur légitimité aux élus. Dans certains pays, comme la Belgique, le vote est obligatoire.

48. À la fin de son mandat, le président de la République peut-il décider de rester au pouvoir ?

Réponse : Non, il ne reste que s'il est réélu

Non. Le président est élu pour cinq ans et doit quitter ses fonctions à la fin de son mandat, sauf s'il est réélu par les citoyens. La Constitution interdit plus de deux mandats de suite (article 6). Respecter le résultat des élections est un principe essentiel de la démocratie.

49. Qui dirige l'action du Gouvernement ?

Réponse : Le Premier ministre

Selon l'article 21 de la Constitution, « le Premier ministre dirige l'action du Gouvernement ». Il coordonne le travail des ministres et assure l'exécution des lois. Il est nommé par le président de la République.

50. Qui nomme le Premier ministre ?

Réponse : Le président de la République

C'est le président de la République qui nomme le Premier ministre (article 8 de la Constitution). Le Premier ministre n'est donc pas élu par les citoyens. En pratique, le président tient compte de la majorité à l'Assemblée nationale, car le Gouvernement est responsable devant elle.

51. Quelle est l'organisation administrative de la France ?

Réponse : Des communes, des départements et des régions

La France est organisée en collectivités territoriales : les communes, les départements et les régions, auxquelles s'ajoutent des collectivités à statut particulier et d'outre-mer (article 72 de la Constitution). Dans les départements et les régions, l'État est représenté par les préfets. La France n'est pas un État fédéral : les collectivités territoriales n'ont pas leur propre constitution.

52. Qu'est-ce que le pouvoir législatif ? Le pouvoir :

Réponse : d'élaborer et de voter les lois

Le pouvoir législatif consiste à élaborer et à voter les lois. En France, il appartient au Parlement, composé des députés (Assemblée nationale) et des sénateurs (Sénat). Le Parlement contrôle aussi l'action du Gouvernement.

53. Pourquoi séparer les trois pouvoirs dans une démocratie ?

Réponse : Pour éviter qu'une personne ait tous les pouvoirs

Séparer les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire empêche qu'une seule personne ou un seul groupe concentre tout le pouvoir et en abuse. Chaque pouvoir limite les autres, ce qui protège les libertés des citoyens. Selon l'article 16 de la Déclaration de 1789, une société sans séparation des pouvoirs « n'a point de Constitution ».

54. Qui sanctionne l'auteur d'un vol ?

Réponse : La justice (le juge)

Seule la justice peut sanctionner l'auteur d'un vol : c'est un juge, au tribunal, qui prononce la peine prévue par la loi. Le vol simple est un délit, jugé par le tribunal correctionnel. La police ou la gendarmerie enquête et peut arrêter le suspect, mais elle ne le condamne pas ; la victime ne doit pas se faire justice elle-même.

55. Quel est le rôle du gouvernement ?

Réponse : Déterminer et conduire la politique de la Nation

Le Gouvernement « détermine et conduit la politique de la nation » et « dispose de l'administration et de la force armée » (article 20 de la Constitution). Il est dirigé par le Premier ministre et fait appliquer les lois. Il est responsable devant le Parlement : l'Assemblée nationale peut le renverser en votant une motion de censure.

56. Que se passe-t-il si un ministre ne respecte pas la loi ?

Réponse : Il peut être jugé et condamné, comme tout le monde

Un ministre doit respecter la loi comme tout le monde : il peut être poursuivi et condamné. Pour les crimes et délits commis dans l'exercice de ses fonctions, il est jugé par la Cour de justice de la République (article 68-1 de la Constitution) ; pour les autres faits, par les tribunaux ordinaires. Il peut aussi être renvoyé du Gouvernement.

57. Combien de députés composent l'Assemblée nationale ?

Réponse : 577

L'Assemblée nationale compte 577 députés, élus au suffrage universel direct pour cinq ans. La Constitution fixe ce nombre comme maximum (article 24). Le nombre 348 correspond aux sénateurs, et 925 à l'ensemble du Parlement (députés et sénateurs).

58. Qui peut voter aux élections en France ?

Réponse : Les Français majeurs inscrits sur les listes électorales

En France, le droit de vote est lié à la nationalité : les Français majeurs, qui ont leurs droits civiques et sont inscrits sur les listes électorales, peuvent voter (article 3 de la Constitution). Les citoyens d'un autre pays de l'Union européenne qui vivent en France votent seulement aux élections municipales et européennes. Les autres étrangers ne votent pas, même avec un titre de séjour.

59. Pour combien de temps sont élus les sénateurs ?

Réponse : 6 ans

Les sénateurs sont élus pour six ans au suffrage universel indirect, par des grands électeurs (surtout des élus locaux). Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans. Une loi de 2003 a réduit ce mandat de neuf à six ans.

60. La séparation des pouvoirs est un principe fondamental. Quels sont les trois pouvoirs concernés ?

Réponse : Législatif, exécutif et judiciaire

Les trois pouvoirs sont le pouvoir législatif (voter les lois), le pouvoir exécutif (appliquer les lois) et le pouvoir judiciaire (rendre la justice). Les séparer évite qu'une seule personne ou un seul groupe ait tous les pouvoirs. Ce principe figure à l'article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

61. Est-ce que le président de la République a tous les pouvoirs ?

Réponse : Non, ses pouvoirs sont limités par la Constitution

Non. La France est un État de droit où les pouvoirs sont séparés : le président ne vote pas les lois (c'est le Parlement) et il ne juge pas (ce sont les juges). La plupart de ses décisions doivent aussi être signées par le Premier ministre ou un ministre (le « contresigne »). Le Conseil constitutionnel vérifie que les lois respectent la Constitution.

62. Qui est le préfet ?

Réponse : Le représentant de l'État dans le département

Le préfet est le représentant de l'État dans le département (le préfet de région, dans la région). Ce n'est pas un élu : il est nommé en Conseil des ministres par le président de la République (article 13 de la Constitution). Il veille au respect des lois et à l'ordre public, et met en œuvre la politique du Gouvernement.

63. Quelle condition est nécessaire pour voter aux élections ?

Réponse : Avoir au moins 18 ans

Pour voter, il faut être majeur, c'est-à-dire avoir au moins 18 ans. Il faut aussi avoir la nationalité française (ou celle d'un pays de l'Union européenne pour les municipales et les européennes), ne pas être privé de ses droits civiques et être inscrit sur les listes électorales. Le travail, le logement ou la situation familiale ne comptent pas.

64. Qui dirige la commune ?

Réponse : Le maire, avec le conseil municipal

La commune est administrée par le maire et le conseil municipal, élus pour six ans. Le maire exécute les décisions du conseil municipal et prépare le budget ; au nom de l'État, il est aussi officier d'état civil (il célèbre les mariages, par exemple).

65. Quel est le régime politique de la France aujourd'hui ?

Réponse : Une république démocratique

Selon l'article 1er de la Constitution, « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Depuis 1958, c'est la Ve République : le président est élu par les citoyens et la forme républicaine ne peut pas être modifiée (article 89).

66. Qu'est-ce que l'Hôtel de Matignon ?

Réponse : La résidence du Premier ministre

L'hôtel de Matignon, rue de Varenne à Paris, est la résidence officielle et le lieu de travail du Premier ministre. Ses services, comme le Secrétariat général du Gouvernement, y sont installés. Le président de la République réside, lui, au palais de l'Élysée.

67. Le Parlement est composé :

Réponse : de l'Assemblée nationale et du Sénat

Le Parlement français comprend deux assemblées : l'Assemblée nationale, où siègent les députés, et le Sénat, où siègent les sénateurs (article 24 de la Constitution). Ensemble, ils votent les lois et contrôlent l'action du Gouvernement.

68. Quel est le rôle du président de la République ?

Réponse : Veiller au respect de la Constitution

Le président de la République veille au respect de la Constitution et assure le bon fonctionnement des pouvoirs publics ; il est le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire (article 5). Il est aussi le chef des armées, nomme le Premier ministre et préside le Conseil des ministres. Il ne vote pas les lois et il ne juge pas.

69. Quel est le rôle du Premier ministre ?

Réponse : Diriger l'action du Gouvernement

Le Premier ministre est le chef du Gouvernement : il dirige son action, coordonne le travail des ministres et assure l'exécution des lois (article 21 de la Constitution). Il propose au président de la République les noms des ministres (article 8). Le Gouvernement qu'il dirige est responsable devant l'Assemblée nationale.

70. Qui est le chef du Gouvernement ?

Réponse : Le Premier ministre

Le chef du Gouvernement est le Premier ministre : il dirige l'action du Gouvernement (article 21 de la Constitution). Le président de la République, lui, est le chef de l'État : il nomme le Premier ministre et préside le Conseil des ministres.

71. Combien y a-t-il de régions en France ?

Réponse : 18

La France compte 18 régions : 13 en métropole et 5 en outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte). La carte actuelle date d'une loi de 2015, qui a fusionné plusieurs anciennes régions. Les régions s'occupent notamment des lycées, des transports régionaux et du développement économique.

72. Quel est le rôle du Défenseur des droits ?

Réponse : Défendre les droits des personnes face aux administrations

Le Défenseur des droits est une autorité indépendante, inscrite dans la Constitution (article 71-1) et créée en 2011. Il veille au respect des droits et libertés par les administrations et les services publics, lutte contre les discriminations et défend les droits des enfants. Toute personne peut le saisir gratuitement, par exemple auprès d'un délégué près de chez elle.

73. Depuis quand l'euro est-elle la monnaie unique ?

Réponse : Depuis 2002

Les pièces et les billets en euros circulent depuis le 1er janvier 2002 : depuis cette date, l'euro remplace le franc dans la vie quotidienne en France. L'euro existait déjà depuis 1999 pour les opérations bancaires et financières. L'année 1992 est celle du traité de Maastricht, qui a prévu la monnaie unique.

74. Quel est le rôle principal du département ?

Réponse : L'action sociale et la gestion des collèges

Le département est surtout chargé de la solidarité : action sociale, aide aux personnes âgées et handicapées, protection de l'enfance. Il gère aussi les collèges publics et les routes départementales. Les lycées et les transports régionaux relèvent de la région, l'état civil de la commune.

75. Quel est le rôle principal des communes ?

Réponse : Les écoles primaires et l'état civil

La commune gère les services de proximité : écoles maternelles et élémentaires publiques, activités sportives et culturelles, routes communales. Le maire tient aussi les registres de l'état civil (naissances, mariages, décès). Les lycées et les transports régionaux relèvent de la région.

76. Combien de communes environ existe-t-il en France ?

Réponse : Environ 35 000

La France compte environ 35 000 communes : 34 875 au 1er janvier 2026 selon l'Insee. C'est l'un des pays d'Europe qui en compte le plus. Chaque commune a un maire et un conseil municipal.

77. Quel traité concerne la construction de l'Union européenne ?

Réponse : Le traité de Maastricht

Le traité de Maastricht, signé en 1992, a créé l'Union européenne et la citoyenneté européenne, et il a préparé la monnaie unique. Il prolonge le traité de Rome de 1957, qui avait créé la Communauté économique européenne. Le traité de Versailles (1919) a mis fin à la Première Guerre mondiale, et le traité de l'Atlantique Nord (1949) a créé l'OTAN.

78. Quel État a quitté l'Union européenne en 2020 ?

Réponse : Le Royaume-Uni

Le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne le 31 janvier 2020, après le référendum de 2016 : c'est le « Brexit ». Il en était membre depuis 1973. C'est le seul État à avoir quitté l'Union ; la Norvège et la Suisse n'en ont jamais été membres.

79. Quelle est la devise de l'Union européenne ?

Réponse : « Unie dans la diversité »

La devise de l'Union européenne est « Unie dans la diversité ». Elle exprime l'idée que les Européens travaillent ensemble pour la paix et la prospérité, tout en gardant la richesse de leurs cultures et de leurs langues. « Liberté, égalité, fraternité » est la devise de la France.

80. Quel est l'hymne de l'Union européenne ?

Réponse : L'« Ode à la joie » de Beethoven

L'hymne européen est l'« Ode à la joie », tirée de la Neuvième symphonie de Ludwig van Beethoven. Il a été adopté comme hymne officiel de l'Union en 1985 et se joue sans paroles. La Marseillaise est l'hymne national de la France.

81. De quoi est composé le drapeau européen ?

Réponse : Un cercle de 12 étoiles dorées sur fond bleu

Le drapeau européen est un cercle de 12 étoiles dorées sur fond bleu. Les étoiles représentent l'unité, la solidarité et l'harmonie entre les peuples d'Europe ; leur nombre ne dépend pas du nombre de pays membres. Les trois bandes bleu, blanc, rouge sont celles du drapeau français.

82. De quelle couleur est le drapeau européen ?

Réponse : Bleu, avec des étoiles jaunes

Le drapeau européen est bleu, avec un cercle de 12 étoiles jaunes (dorées). Les étoiles représentent l'unité, la solidarité et l'harmonie entre les peuples d'Europe. C'est le symbole de l'Union européenne.

83. En quelle année le traité de Maastricht, qui marque la fondation de l'Union européenne, a-t-il été signé ?

Réponse : 1992

Le traité de Maastricht, ou traité sur l'Union européenne, a été signé le 7 février 1992 aux Pays-Bas ; il est entré en vigueur le 1er novembre 1993. Il crée l'Union européenne et la citoyenneté européenne. 1957 est l'année du traité de Rome, et 2002 celle de l'arrivée des pièces et billets en euros.

84. Où est le siège du Parlement européen ?

Réponse : Strasbourg

Le Parlement européen a son siège à Strasbourg, en France, où se tiennent ses principales sessions plénières. Il travaille aussi à Bruxelles (commissions et sessions supplémentaires) et à Luxembourg (secrétariat général).

85. Où est le siège de la Commission européenne ?

Réponse : Bruxelles

La Commission européenne a son siège à Bruxelles, en Belgique. C'est l'organe exécutif de l'Union : elle propose les lois européennes et veille au respect des traités. Le Parlement européen siège à Strasbourg et la Banque centrale européenne à Francfort.

86. Quel État n'est pas membre de l'Union européenne ?

Réponse : La Suisse

La Suisse n'est pas membre de l'Union européenne, même si elle est au cœur de l'Europe. La Belgique est l'un des six pays fondateurs (1957), le Portugal est entré en 1986 et l'Autriche en 1995.

87. Quand célèbre-t-on la journée de l'Europe ?

Réponse : Le 9 mai

La journée de l'Europe est célébrée le 9 mai. Elle rappelle la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950, considérée comme l'acte de naissance de la construction européenne. Il ne faut pas la confondre avec le 8 mai, qui commémore la victoire de 1945.

88. À quelle fréquence les élections européennes sont-elles organisées ?

Réponse : Tous les 5 ans

Les élections européennes ont lieu tous les cinq ans dans tous les pays de l'Union. Les citoyens y élisent les députés du Parlement européen au suffrage universel direct, comme c'est le cas depuis 1979. Les dernières ont eu lieu en juin 2024.

89. Quelle condition est nécessaire pour voter aux élections européennes ?

Réponse : Être citoyen d'un pays de l'Union européenne

Pour voter aux élections européennes en France, il faut avoir la nationalité française ou celle d'un autre pays de l'Union européenne, être majeur et être inscrit sur les listes électorales. Un citoyen européen qui vit en France s'inscrit sur une liste complémentaire de sa mairie. Les étrangers non européens ne peuvent pas voter, même avec un titre de séjour.

90. Quel pays est un pays fondateur de l'Union européenne ?

Réponse : L'Italie

L'Italie fait partie des six pays fondateurs de la construction européenne, avec la France, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg (traité de Rome, 1957). Le Royaume-Uni est entré en 1973 (et il est sorti en 2020), l'Espagne en 1986 et la Pologne en 2004.

Droits et devoirs

38 questions

91. À quelle liberté la PMA fait-elle référence ?

Réponse : La liberté de choisir d'avoir un enfant

La décision d'avoir un enfant est une liberté personnelle, liée au droit de disposer de son corps. La procréation médicalement assistée (PMA) aide à concevoir un enfant. Depuis la loi de bioéthique du 2 août 2021, elle est ouverte aux couples d'un homme et d'une femme, aux couples de femmes et aux femmes seules.

92. Au nom de quoi l'État justifie-t-il la restriction des droits ?

Réponse : Au nom de l'ordre public et de l'intérêt général

L'État peut limiter certains droits seulement si la loi le prévoit, pour protéger l'ordre public (sécurité, tranquillité, salubrité), l'intérêt général, les libertés des autres ou la dignité humaine. Par exemple, la liberté d'aller et venir a été limitée pendant l'épidémie de Covid-19 en 2020.

93. Concernant le droit de se marier, quelle proposition est correcte ?

Réponse : Chaque futur époux doit donner librement son accord

Le mariage n'est valable que si chacun des deux futurs époux donne un consentement libre et éclairé. Un mariage forcé peut être annulé. En France, seul le mariage civil célébré en mairie est reconnu, et deux personnes de même sexe peuvent se marier depuis 2013.

94. Est-il toujours possible de divorcer ?

Réponse : Oui, un époux peut le demander même si l'autre refuse

En France, la liberté du mariage comprend la liberté d'y mettre fin. Les époux peuvent divorcer d'un commun accord ; si l'un refuse, l'autre peut demander le divorce au juge, par exemple après un an de séparation. Il n'est pas nécessaire de prouver une faute.

95. La peine de mort est :

Réponse : abolie en France depuis 1981

La peine de mort a été abolie en France en 1981. Cette abolition a été défendue par Robert Badinter, ministre de la Justice du président François Mitterrand. Depuis 2007, la Constitution dit : « Nul ne peut être condamné à la peine de mort » (article 66-1).

96. Laquelle de ces citations est inscrite dans la Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen de 1789 ?

Réponse : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. »

Cette phrase est l'article 1er de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. La devise « Liberté, Égalité, Fraternité » et le principe « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple » figurent à l'article 2 de la Constitution de 1958 ; la phrase sur la République indivisible est à son article 1er.

97. Le recours à l'avortement est-il autorisé ?

Réponse : Oui, c'est une liberté garantie par la Constitution

Oui. L'avortement (IVG) est dépénalisé depuis la loi Veil du 17 janvier 1975. Depuis le 8 mars 2024, la Constitution garantit à la femme la liberté d'avoir recours à une IVG, dans les conditions fixées par la loi (jusqu'à la fin de la 14e semaine de grossesse).

98. Que contient la Constitution ?

Réponse : L'organisation des pouvoirs et les droits fondamentaux

La Constitution fixe l'organisation de l'État (président, gouvernement, Parlement, justice) et le fonctionnement du régime politique. Elle garantit aussi les droits et libertés fondamentaux, notamment par son préambule, qui renvoie à la Déclaration de 1789, au préambule de 1946 et à la Charte de l'environnement.

99. Que garantit la liberté de la presse ?

Réponse : Le droit des journalistes d'informer librement, selon la loi

La liberté de la presse vient de l'article 11 de la Déclaration de 1789 sur la libre communication des pensées et des opinions. Les journalistes peuvent informer et donner leur opinion, même sur les institutions ou les religions. Mais la loi interdit par exemple la diffamation et l'incitation à commettre des crimes.

100. Que prévoit la Charte de l'environnement ?

Réponse : Le droit à un environnement sain et le devoir de le protéger

La Charte de l'environnement de 2004 fait partie de la Constitution depuis 2005. Son article 1er dit : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé. » Son article 2 ajoute que toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

101. Que signifie la dignité humaine ?

Réponse : Chacun doit être respecté et jamais traité comme un objet

La dignité humaine signifie que chaque personne a de la valeur et mérite le respect, simplement parce qu'elle est un être humain. Une personne ne doit jamais être traitée comme un objet ou un moyen. Ce principe interdit par exemple la torture, l'esclavage et le travail forcé.

102. Que signifie le droit de manifester ?

Réponse : Exprimer ensemble une opinion sur la voie publique

Le droit de manifester permet de se rassembler sur la voie publique pour exprimer collectivement des opinions. La manifestation doit être déclarée à l'avance à la mairie ou à la préfecture. En cas de risque de trouble à l'ordre public, le maire ou le préfet peut l'interdire, sous le contrôle du juge.

103. Que signifie PMA ?

Réponse : Procréation médicalement assistée

PMA signifie « procréation médicalement assistée » (on dit aussi assistance médicale à la procréation, AMP). Ce sont des techniques médicales qui aident à avoir un enfant. Depuis la loi de bioéthique du 2 août 2021, la PMA est ouverte à toutes les femmes, en couple ou seules.

104. Quel texte est le plus difficile à modifier ?

Réponse : La Constitution

La Constitution est le texte le plus élevé et le plus difficile à modifier. Une révision doit être votée dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat, puis approuvée par référendum ou par le Parlement réuni en Congrès, à la majorité des trois cinquièmes (article 89).

105. Quelle liberté permet à une personne de croire en la religion de son choix ?

Réponse : La liberté de conscience et de religion

La liberté de conscience et de religion permet à chacun de choisir sa religion, de la pratiquer, d'en changer ou de ne pas en avoir. Elle est protégée par l'article 10 de la Déclaration de 1789 et garantie par la laïcité. Sa pratique doit respecter l'ordre public.

106. Qu'est-ce que le droit de grève ?

Réponse : L'arrêt collectif du travail pour défendre des revendications

La grève est l'arrêt collectif et concerté du travail par des salariés pour appuyer des revendications professionnelles (salaires, conditions de travail...). C'est un droit reconnu par le préambule de la Constitution de 1946, qui s'exerce dans le cadre des lois. Le salaire est réduit en proportion de l'arrêt de travail, mais le contrat de travail n'est pas rompu.

107. Qu'est-ce que la Constitution ?

Réponse : Le texte suprême qui organise l'État et protège les droits

La Constitution est l'acte fondateur d'un État : un ensemble de règles fondamentales qui disent comment le pays est organisé et dirigé. Elle est au sommet de la hiérarchie des normes : toutes les lois doivent la respecter. Le Conseil constitutionnel veille à cette conformité.

108. Qui peut demander à avorter ?

Réponse : Toute femme enceinte, majeure ou mineure

Toute femme enceinte qui ne souhaite pas poursuivre sa grossesse peut demander une IVG, quel que soit son âge. Une mineure n'a pas besoin de l'autorisation de ses parents, mais elle doit alors être accompagnée par une personne majeure de son choix. L'accord du conjoint n'est pas demandé.

109. Une femme majeure de nationalité française a-t-elle le droit de voter aux élections ?

Réponse : Oui, les femmes ont le droit de vote depuis 1944

Oui. Les femmes françaises ont obtenu le droit de vote en avril 1944 et ont voté pour la première fois en 1945. Selon l'article 3 de la Constitution, tous les Français majeurs « des deux sexes » qui ont leurs droits civils et politiques sont électeurs.

110. Concernant l'utilisation des réseaux sociaux, quelle proposition est correcte ?

Réponse : Les propos haineux publiés en ligne peuvent être punis

La liberté d'expression s'applique aussi sur les réseaux sociaux, avec les mêmes limites qu'ailleurs. Les contenus qui incitent à la haine ou à la violence, les injures et la diffamation sont interdits et peuvent être punis. Le droit à l'image protège aussi chaque personne.

111. Jeter un mégot par terre est :

Réponse : interdit et puni d'une amende

Un mégot de cigarette est un déchet. Il doit être jeté dans une poubelle ou un cendrier. Le jeter par terre, dans la rue, est interdit et puni d'une amende.

112. L'État peut-il limiter les droits et libertés ?

Réponse : Oui, si la loi le prévoit, notamment pour l'ordre public

Oui. Les droits et libertés ne sont pas absolus : selon la Déclaration de 1789, leurs limites ne peuvent être fixées que par la loi. L'État peut les limiter pour protéger l'ordre public, l'intérêt général ou les droits des autres, par exemple avec l'état d'urgence ou l'interdiction de cacher son visage dans l'espace public.

113. Parmi ces actions, laquelle permet d'adopter une attitude respectueuse de l'environnement ?

Réponse : Prendre les transports en commun ou le vélo

Prendre les transports en commun, marcher ou faire du vélo réduit la pollution et les émissions de CO2. Il est aussi conseillé de chauffer son logement à 19 °C maximum et d'éteindre les appareils en veille. Les sacs plastiques à usage unique sont interdits depuis 2017.

114. Quelle proposition constitue une obligation ?

Réponse : Déclarer ses revenus chaque année

Toute personne majeure qui réside en France doit déclarer ses revenus chaque année, même s'ils sont faibles ou nuls. En revanche, voter est un droit et un devoir civique, mais ce n'est pas obligatoire en France. Adhérer à un syndicat ou à une association est une liberté.

115. Pour quel motif peut-on limiter la liberté d'expression ?

Réponse : Pour interdire les appels à la haine ou à la violence

La liberté d'expression peut être limitée par la loi pour protéger les autres et l'ordre public. Sont interdits notamment les injures, la diffamation, les provocations à la haine ou à la violence et l'apologie de crimes contre l'humanité. En revanche, critiquer le gouvernement ou se moquer d'une religion (blasphème) n'est pas un délit.

116. Pourquoi doit-on trier ses déchets ?

Réponse : Pour permettre le recyclage et protéger l'environnement

Trier ses déchets permet de les recycler et de réduire la pollution. Les consignes de tri sont fixées par chaque commune et s'imposent à tous. Depuis 2024, le tri des déchets alimentaires et des déchets verts est obligatoire pour les particuliers et les professionnels.

117. Que doit faire une victime de violences ?

Réponse : Porter plainte et demander de l'aide à des professionnels

Une victime de violences peut porter plainte dans un commissariat ou une gendarmerie, ou écrire au procureur de la République. Elle peut aussi être aidée gratuitement par des associations. Numéros utiles : 17 (police), 3919 (violences conjugales), 119 (enfance en danger).

118. Que doit-on faire face aux ordres des policiers ou gendarmes ?

Réponse : On doit obéir aux ordres donnés dans le cadre de la loi

Il faut respecter les ordres des policiers et des gendarmes, qui agissent dans le cadre de la loi. Refuser d'obéir peut être puni par la loi : par exemple, ne pas s'arrêter quand un policier l'ordonne (refus d'obtempérer) est un délit. La Déclaration de 1789 dit aussi que tout citoyen appelé en vertu de la loi « doit obéir à l'instant ».

119. Quel est le rôle de la police ?

Réponse : Faire respecter la loi et protéger la population

La police nationale fait respecter la loi, surtout dans les villes. Elle prévient les infractions, maintient l'ordre public, protège les personnes et les biens et mène des enquêtes. Ce sont les juges, et non les policiers, qui décident des peines.

120. Quel est un exemple d'assistance à personne en danger ?

Réponse : Appeler les secours pour un blessé dans la rue

L'assistance à personne en danger, c'est aider une personne qui court un danger grave et immédiat, sans se mettre soi-même en danger. Appeler les secours (15, 18 ou 112) est déjà une façon d'aider. Ne pas porter assistance est un délit puni par la loi.

121. Quel exemple illustre une limitation de liberté pour protéger l'intérêt général ?

Réponse : Le confinement pendant l'épidémie de Covid-19

En mars 2020, l'état d'urgence sanitaire contre le Covid-19 a limité la liberté d'aller et venir, la liberté de réunion et la liberté d'entreprendre. Cette limitation visait à protéger la santé de tous, c'est-à-dire l'intérêt général. Les autres propositions sont des droits, pas des limitations.

122. Quelle est l'attitude à avoir lorsque qu'on est témoin de violences ?

Réponse : Alerter la police ou les secours, sans se mettre en danger

Un témoin de violences doit agir, mais sans se mettre en danger ni mettre la victime en danger. Il peut appeler la police (17 ou 112), chercher de l'aide autour de lui, écouter la victime et l'orienter vers des aides. Il peut aussi témoigner auprès de la police ou d'un juge.

123. Quelle est l'infraction la plus grave ?

Réponse : Le crime

Les infractions sont classées en trois catégories selon leur gravité : contraventions, délits et crimes. Le crime est la plus grave (meurtre, viol, braquage, terrorisme...). Il peut être puni de la réclusion criminelle jusqu'à la perpétuité et il est jugé par la cour d'assises ou la cour criminelle.

124. Quelle obligation concerne toutes les personnes résidant en France quelle que soit leur nationalité ?

Réponse : Respecter les lois françaises

Toute personne qui vit en France, quelle que soit sa nationalité, doit respecter les lois, payer ses impôts selon ses moyens et porter assistance à une personne en danger. Voter, être juré d'assises ou participer à la Journée défense et citoyenneté concernent seulement les citoyens français.

125. Quelle proposition représente un exemple de crime ?

Réponse : Un meurtre

Le meurtre est un crime, c'est-à-dire une des infractions les plus graves, jugée par la cour d'assises. Le vol est un délit, jugé par le tribunal correctionnel. L'excès de vitesse et le tapage nocturne sont en général des contraventions.

126. Quelle proposition représente un exemple de délit ?

Réponse : Un vol à l'étalage

Le vol est un délit : une infraction plus grave qu'une contravention, punie d'une amende et d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à 10 ans, et jugée par le tribunal correctionnel. Le meurtre et le braquage sont des crimes. Un stationnement gênant est une contravention.

127. Qui veille au maintien de l'ordre public ?

Réponse : La police et la gendarmerie

La police nationale et la gendarmerie nationale assurent le maintien de l'ordre et la sécurité publique. La police agit surtout en ville, la gendarmerie surtout dans les zones rurales. Elles préviennent les infractions, protègent les personnes et les biens et mènent les enquêtes.

128. S'agissant des déchets, quelle proposition est correcte ?

Réponse : Le tri des déchets alimentaires est obligatoire depuis 2024

Depuis 2024, le tri des déchets alimentaires et des déchets verts (pour le compostage) est obligatoire pour les particuliers et les professionnels. Les règles de tri peuvent varier selon les communes : il faut appliquer celles de sa commune. Les sacs plastiques à usage unique sont interdits depuis 2017.

Histoire géographie et culture

49 questions

129. Quel était le surnom de Louis XIV ?

Réponse : Le Roi-Soleil

Louis XIV, roi de France de 1643 à 1715, est surnommé « le Roi-Soleil ». Il incarne la monarchie absolue et a fait construire le château de Versailles. « Le Bien-Aimé » était le surnom de Louis XV et « le Vert-Galant » celui d'Henri IV.

130. Quel roi de France a été exécuté pendant la Révolution française ?

Réponse : Louis XVI

Louis XVI, renversé le 10 août 1792, a été jugé puis guillotiné en 1793 sur l'actuelle place de la Concorde, à Paris. La Première République avait été proclamée en septembre 1792.

131. En quelle année Napoléon Ier est-il devenu empereur ?

Réponse : 1804

Napoléon Bonaparte prend le pouvoir par un coup d'État en 1799 et devient Premier consul. Il est proclamé empereur des Français en 1804, sous le nom de Napoléon Ier. Le Premier Empire dure jusqu'en 1815.

132. Lequel de ces personnages a un lien avec la République française ?

Réponse : Marianne

Marianne, une femme portant un bonnet phrygien, symbole de la liberté, est la figure qui représente la République française. Sa statue ou son buste se trouve dans les mairies et elle apparaît sur les documents officiels. Louis XIV et Charlemagne étaient des monarques, et Jules César un général romain.

133. De quand date l'appel à la résistance du général de Gaulle ?

Réponse : Le 18 juin 1940

Le 18 juin 1940, depuis Londres, le général de Gaulle lance un appel à la radio de la BBC. Il demande aux Français de continuer le combat contre l'Allemagne nazie. Cet appel marque le début de la Résistance.

134. Pourquoi la Shoah est-elle étudiée à l'école ?

Réponse : Pour se souvenir et combattre l'antisémitisme et le racisme

La Shoah est le génocide des Juifs d'Europe par l'Allemagne nazie : environ six millions de personnes ont été assassinées. On l'étudie à l'école pour comprendre où mènent la haine, le racisme et l'antisémitisme, et pour le devoir de mémoire. En 1995, la France a reconnu la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs.

135. Quel pays a été colonisé par la France ?

Réponse : L'Algérie

L'Algérie a été conquise par l'armée française à partir de 1830 ; elle est devenue indépendante en 1962, après la guerre d'Algérie. L'empire colonial français comprenait aussi, par exemple, l'Afrique de l'Ouest, Madagascar et l'Indochine. L'Australie et le Kenya ont été colonisés par le Royaume-Uni, l'Argentine par l'Espagne.

136. Depuis quand les Français élisent-ils le président de la République au suffrage universel direct ?

Réponse : Depuis 1962

Depuis la réforme adoptée par référendum le 28 octobre 1962, le président de la République est élu au suffrage universel direct, c'est-à-dire directement par les citoyens. La première élection de ce type a eu lieu en 1965. En 1958, le premier président de la Ve République avait été élu par un collège de « grands électeurs ».

137. Quelle est la première étape de la construction européenne en 1951 ?

Réponse : La création de la CECA (charbon et acier)

En 1951, six pays (France, Allemagne de l'Ouest, Italie, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg) créent la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) pour mettre en commun ces ressources. Elle prolonge la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950. La CEE suit en 1957, puis l'Union européenne en 1992.

138. Durant le mandat de quel président la peine de mort a-t-elle été abolie ?

Réponse : François Mitterrand

La peine de mort a été abolie par la loi du 9 octobre 1981, sous la présidence de François Mitterrand. Cette loi a été défendue par Robert Badinter, ministre de la Justice. Depuis 2007, l'interdiction de la peine de mort est inscrite dans la Constitution (article 66-1).

139. Quel régime politique a été mis en place pendant la Révolution française en 1792 ?

Réponse : La République

Après le renversement du roi Louis XVI, le 10 août 1792, la Première République est proclamée en septembre 1792. Elle remplace la monarchie constitutionnelle mise en place en 1791. L'Empire n'arrivera qu'en 1804.

140. Qui était une figure de la Résistance française pendant la Seconde Guerre mondiale ?

Réponse : Jean Moulin

Jean Moulin, envoyé par le général de Gaulle, a unifié les mouvements de résistance en créant le Conseil national de la Résistance en 1943. Arrêté, il est mort après avoir été torturé par les nazis. Philippe Pétain, au contraire, dirigeait le régime de Vichy, qui collaborait avec l'Allemagne nazie.

141. En 1944, qu'est-ce qui a changé pour les femmes ?

Réponse : Elles ont obtenu le droit de vote

En France, les femmes ont obtenu le droit de vote et le droit d'être élues par l'ordonnance du 21 avril 1944. Elles ont voté pour la première fois en avril 1945. L'avortement a été dépénalisé plus tard, en 1975.

142. Quelle organisation internationale a été créée en 1945 après la Seconde Guerre mondiale ?

Réponse : L'Organisation des Nations unies (ONU)

L'ONU a été créée en 1945, après la Seconde Guerre mondiale, pour maintenir la paix et la sécurité internationales. La France est membre permanent de son Conseil de sécurité. La Société des Nations avait été créée après la Première Guerre mondiale, et l'OTAN date de 1949.

143. Quelle peine a été supprimée en 1981 ?

Réponse : La peine de mort

La loi du 9 octobre 1981 a aboli la peine de mort en France. Cette réforme a été portée par Robert Badinter, ministre de la Justice du président François Mitterrand. Aujourd'hui, la Constitution précise que « nul ne peut être condamné à la peine de mort ».

144. En quelle année l'euro est-elle devenue la monnaie utilisée en France ?

Réponse : 2002

Les pièces et les billets en euros sont utilisés en France depuis le 1er janvier 2002 ; ils ont remplacé le franc. L'euro existait déjà depuis 1999 pour les banques et les marchés financiers. La France partage cette monnaie avec d'autres pays de l'Union européenne.

145. En quelle année a commencé la Première Guerre mondiale ?

Réponse : 1914

La Première Guerre mondiale commence en 1914, après l'assassinat de l'archiduc autrichien François-Ferdinand à Sarajevo, le 28 juin 1914. La guerre est déclarée début août 1914. Elle se termine avec l'armistice du 11 novembre 1918.

146. Où a eu lieu le débarquement en 1944 ?

Réponse : En Normandie

Le 6 juin 1944, les Alliés débarquent sur les plages de Normandie, avec l'appui de la Résistance française. Ce débarquement marque le début de la libération de la France. Un second débarquement a eu lieu en Provence, le 15 août 1944.

147. Quel continent a été le plus concerné par la décolonisation française après la Seconde Guerre mondiale ?

Réponse : L'Afrique

La plupart des anciennes colonies françaises se trouvaient en Afrique : Afrique de l'Ouest, Afrique équatoriale, Maghreb, Madagascar. Beaucoup sont devenues indépendantes en 1960, et l'Algérie en 1962, après la guerre d'Algérie. En Asie, l'Indochine est devenue indépendante après la guerre d'Indochine (1946-1954).

148. Que fête-t-on le 8 mai ?

Réponse : La fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe

Le 8 mai est un jour férié qui commémore la victoire du 8 mai 1945 : ce jour-là, l'Allemagne nazie capitule face aux Alliés. C'est la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Des cérémonies ont lieu dans toute la France.

149. Quelle mer ou océan borde la France métropolitaine ?

Réponse : La mer Méditerranée

La France métropolitaine a environ 5 500 km de côtes. Elles donnent sur la mer Méditerranée au sud, l'océan Atlantique à l'ouest, la Manche et la mer du Nord au nord. La mer Baltique, la mer Noire et la mer Rouge ne touchent pas la France.

150. Quel pays a une frontière terrestre avec la France métropolitaine ?

Réponse : L'Espagne

La France métropolitaine a des frontières terrestres avec 8 pays : la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, Andorre et Monaco. Les Pyrénées forment la frontière avec l'Espagne. Le Portugal, l'Autriche et la Pologne n'ont pas de frontière avec la France.

151. Quelle ville française est un port maritime ?

Réponse : Marseille

Marseille, au bord de la mer Méditerranée, est l'un des plus grands ports maritimes de France, avec Le Havre, Dunkerque et Nantes-Saint-Nazaire. Lyon, Toulouse et Lille ne sont pas au bord de la mer.

152. Quelle mer se situe entre la France et l'Angleterre ?

Réponse : La Manche

La Manche sépare la France de l'Angleterre. Depuis 1994, le tunnel sous la Manche relie les deux pays. La mer d'Irlande, elle, se trouve entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.

153. Qu'est ce que la France d'outre-mer ?

Réponse : Les territoires français situés hors du continent européen

La France d'outre-mer regroupe les territoires français situés loin de la métropole, dans plusieurs océans. Elle comprend 5 départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et d'autres territoires qui ont chacun leur propre statut, comme la Polynésie française ou la Nouvelle-Calédonie. Tous ces territoires font partie de la République française.

154. Quelle chaîne de montagnes est située entre la France et l'Espagne ?

Réponse : Les Pyrénées

Les Pyrénées forment une frontière naturelle entre la France et l'Espagne, de l'océan Atlantique à la mer Méditerranée. Les Alpes séparent la France de l'Italie ; le Jura et les Vosges se trouvent à l'est du pays.

155. Quelle île française se trouve dans l'océan Indien ?

Réponse : La Réunion

La Réunion est une île française de l'océan Indien, à l'est de Madagascar. Mayotte se trouve aussi dans l'océan Indien. La Martinique et la Guadeloupe sont aux Antilles, dans la mer des Caraïbes, et Tahiti est dans l'océan Pacifique.

156. Quelle est la population approximative de la France en 2025 ?

Réponse : Environ 68 millions

Selon l'Insee, la France comptait environ 68,6 millions d'habitants au 1er janvier 2025, en métropole et en outre-mer. Environ 66,4 millions vivent en France métropolitaine. La France est le deuxième pays le plus peuplé de l'Union européenne, après l'Allemagne.

157. Quel fleuve traverse Paris ?

Réponse : La Seine

La Seine traverse Paris avant de se jeter dans la Manche, près du Havre. La Loire est le plus long fleuve de France, le Rhône traverse Lyon et la Garonne traverse Toulouse et Bordeaux.

158. Lequel de ces pays partage des frontières terrestres avec la France ?

Réponse : La Suisse

La Suisse a une frontière terrestre avec la France, à l'est, le long du Jura et des Alpes. Les autres voisins terrestres de la France métropolitaine sont la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, Andorre et Monaco. Grâce à la Guyane, la France a aussi des frontières avec le Brésil et le Suriname.

159. Quel pays a une frontière avec la France métropolitaine au nord-est ?

Réponse : Le Luxembourg

Au nord-est, la France métropolitaine a des frontières avec la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne. L'Espagne et Andorre sont au sud, de l'autre côté des Pyrénées, et l'Italie au sud-est.

160. Où se trouvent les principales activités économiques en France ?

Réponse : Surtout dans les grandes métropoles, comme Paris

En France, la population, les emplois, les richesses et les principales activités économiques sont concentrés dans les grandes villes, appelées métropoles : c'est la métropolisation. L'Île-de-France, autour de Paris, concentre les sièges sociaux et la recherche ; le quartier de La Défense est le plus grand quartier d'affaires d'Europe.

161. Parmi ces pays, lequel attire le plus de visiteurs chaque année ?

Réponse : La France

La France est la première destination touristique du monde. En 2025, elle a accueilli environ 102 millions de touristes internationaux, attirés par son patrimoine, ses paysages et ses grands événements.

162. Où habite la majorité des Français ?

Réponse : En ville et dans les agglomérations

Environ 81 % des Français vivent en ville, et environ 9 personnes sur 10 vivent dans une aire urbaine, c'est-à-dire une ville et les communes qui l'entourent. Les zones les plus peuplées sont les grandes agglomérations, comme Paris, Lyon ou Marseille, et les littoraux.

163. Quelle région est la plus peuplée ?

Réponse : L'Île-de-France

L'Île-de-France, autour de Paris, est la région la plus peuplée de France, avec environ 12,4 millions d'habitants. L'Auvergne-Rhône-Alpes arrive en deuxième position, avec environ 8,1 millions d'habitants.

164. Quelle ville française fait partie des 10 plus grandes métropoles du pays ?

Réponse : Toulouse

Toulouse Métropole, avec environ 840 000 habitants, fait partie des 10 plus grandes métropoles françaises. Les autres sont le Grand Paris, Aix-Marseille-Provence, Lyon, Lille, Bordeaux, Nantes, Nice, Montpellier et Strasbourg. Limoges, Brest et Poitiers sont des agglomérations plus petites.

165. Lequel de ces départements de France est le plus touristique ?

Réponse : Paris

Paris est la destination la plus visitée de France : ses musées, comme le Louvre, et ses monuments, comme la tour Eiffel, attirent chaque année des millions de visiteurs. La Creuse, la Haute-Marne et l'Indre sont des départements ruraux, beaucoup moins touristiques.

166. Quand peut-on visiter gratuitement des lieux culturels en France ?

Réponse : Lors des Journées européennes du patrimoine

Chaque année, en septembre, les Journées européennes du patrimoine permettent de visiter des monuments et des lieux culturels, souvent gratuitement, y compris des lieux habituellement fermés au public. Certains musées nationaux sont aussi gratuits le premier dimanche du mois.

167. Combien de personnes parlent français dans le monde ?

Réponse : Plus de 300 millions

Selon l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), plus de 300 millions de personnes parlent français dans le monde, sur les 5 continents ; son rapport de 2026 en compte environ 396 millions. La majorité des francophones vivent en Afrique. Le français est langue officielle dans plus de 30 pays.

168. Qui était Marguerite Yourcenar ?

Réponse : La première femme élue à l'Académie française

Marguerite Yourcenar (1903-1987), née à Bruxelles, était une écrivaine française d'origine belge. Elle est célèbre pour son roman « Mémoires d'Hadrien ». En 1980, elle est devenue la première femme élue à l'Académie française.

169. Quel peintre est français ?

Réponse : Claude Monet

Claude Monet (1840-1926) est un peintre français, un des fondateurs de l'impressionnisme, connu pour « Impression, soleil levant » et « Les Nymphéas ». Picasso, espagnol, et Van Gogh, néerlandais, ont vécu et travaillé en France sans devenir français. Léonard de Vinci était italien.

170. Quel musée est situé à Paris ?

Réponse : Le musée d'Orsay

Le musée d'Orsay se trouve à Paris, au bord de la Seine, dans une ancienne gare. Il possède la plus grande collection de peintures impressionnistes au monde. Le Prado est à Madrid, le British Museum à Londres et le musée des Confluences à Lyon.

171. Qui était Auguste Rodin ?

Réponse : Un sculpteur, auteur du « Penseur »

Auguste Rodin (1840-1917) est un des plus grands sculpteurs français et un des pères de la sculpture moderne. Ses œuvres les plus connues sont « Le Penseur » et « L'Âge d'airain ». Un musée lui est consacré à Paris.

172. Quel est le classement de la langue française parmi les langues les plus parlées dans le monde ?

Réponse : La 4e

D'après l'Organisation internationale de la Francophonie, le français est la 4e langue la plus parlée au monde, après l'anglais, le chinois et l'espagnol. C'est aussi la 2e langue étrangère la plus apprise. Le français est une langue de travail de grandes organisations, comme l'ONU ou l'Union européenne.

173. Quelle cathédrale célèbre a été en partie détruite par un incendie en 2019 ?

Réponse : Notre-Dame de Paris

Le 15 avril 2019, un incendie a détruit la flèche et une grande partie de la toiture de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Plus de 840 millions d'euros de dons privés ont été réunis pour sa reconstruction, ce qui montre l'attachement des Français à ce monument.

174. Qui était une écrivaine française célèbre ?

Réponse : Marguerite Duras

Marguerite Duras (1914-1996) est une écrivaine française, née en Indochine, près de Saïgon. Elle est célèbre pour son roman « L'Amant ». Édith Piaf et Joséphine Baker étaient chanteuses, et Marie Curie scientifique.

175. Qui était un célèbre musicien français ?

Réponse : Claude Debussy

Claude Debussy (1862-1918) est un compositeur français, un des plus grands musiciens du début du XXe siècle. On lui doit « Clair de lune » et « La Mer ». Mozart était autrichien, Beethoven allemand et Verdi italien.

176. Qui était Auguste Renoir ?

Réponse : Un peintre impressionniste du XIXe siècle

Auguste Renoir (1841-1919) est un peintre français, un des grands maîtres de l'impressionnisme. Il a surtout peint des scènes joyeuses de la vie quotidienne et des portraits, notamment de femmes et d'enfants. Beaucoup de ses tableaux sont exposés au musée d'Orsay, à Paris.

177. Quelle fête est française ?

Réponse : La fête nationale du 14 juillet

La fête nationale du 14 juillet est une fête française, célébrée chaque année depuis 1880 avec un défilé militaire, des bals et des feux d'artifice. Thanksgiving et le 4 juillet sont des fêtes des États-Unis, et la Saint-Patrick est la fête nationale de l'Irlande.

Vivre dans la société française

32 questions

178. Quel mariage est reconnu par l'État ?

Réponse : Le mariage civil, célébré à la mairie

Seul le mariage civil, célébré à la mairie par un officier de l'état civil, est reconnu par l'État. Un mariage religieux n'a pas de valeur juridique et ne peut avoir lieu qu'après le mariage civil. Le jour du mariage, les époux reçoivent un acte de mariage et un livret de famille.

179. Après de quelle institution les parents peuvent-ils inscrire leur enfant à l'école publique ?

Réponse : La mairie

Pour inscrire un enfant à l'école publique maternelle ou élémentaire, les parents s'adressent à la mairie de leur commune. La mairie délivre un certificat d'inscription et indique l'école du secteur. Les parents font ensuite l'admission auprès du directeur de l'école.

180. En cas de divorce, qui exerce l'autorité parentale ?

Réponse : Les deux parents, sauf décision du juge

Le divorce ne change pas l'autorité parentale : les deux parents continuent de l'exercer ensemble. Le juge peut décider autrement si l'intérêt de l'enfant l'exige. Le parent chez qui l'enfant ne vit pas garde ses droits et ses devoirs.

181. Quelle aide permet aux personnes qui ont des difficultés financières d'avoir un avocat ?

Réponse : L'aide juridictionnelle

L'aide juridictionnelle est une aide de l'État pour les personnes qui ont peu de ressources. Elle paie tout ou partie des frais de justice, notamment l'avocat, lors d'un procès. On la demande avec un formulaire, en fonction de ses revenus.

182. Où faut-il déclarer la naissance d'un enfant ?

Réponse : À la mairie du lieu de naissance

La naissance se déclare à la mairie de la commune où l'enfant est né, auprès de l'officier de l'état civil. Beaucoup de maternités ont un service qui transmet la déclaration à la mairie. Elle doit être faite dans les 5 jours qui suivent l'accouchement.

183. Quelle est l'une des conditions pour passer l'examen du permis de conduire ?

Réponse : Résider en France

Pour passer le permis de conduire en France, il faut y résider : une personne étrangère doit vivre en France depuis au moins 6 mois et avoir un titre de séjour valide. Pour obtenir le permis B (voiture), il faut aussi avoir au moins 17 ans. La nationalité française, un diplôme ou une voiture ne sont pas demandés.

184. Un bail locatif est valide s'il est :

Réponse : signé par le locataire et le propriétaire

Le bail est le contrat de location écrit entre le propriétaire (bailleur) et le locataire. Il est valide s'il est signé par les deux. Il précise notamment le loyer, les charges, la durée et les obligations de chacun.

185. Où peut-on déposer un lave-vaisselle cassé ?

Réponse : À la déchèterie

Un appareil électroménager cassé ne va pas à la poubelle et ne doit pas être abandonné dans la rue. On peut le déposer à la déchèterie, ou le faire reprendre gratuitement par le magasin quand on achète un appareil neuf. Abandonner des déchets dans la rue est puni d'une amende.

186. Quel numéro d'urgence permet d'appeler la police ?

Réponse : Le 17

Le 17 permet de joindre police secours, par exemple pour signaler une agression, un vol ou une autre infraction. Le 15 est le numéro du SAMU et le 18 celui des pompiers. Le 119 sert à signaler un enfant en danger.

187. Concernant l'accès aux soins, quelle proposition est correcte ?

Réponse : Toute personne vivant en France peut consulter un médecin

Toute personne qui vit en France peut consulter un médecin, aller à l'hôpital ou à la pharmacie. Les résidents doivent être inscrits à l'Assurance maladie, qui rembourse une grande partie des soins. L'hôpital public accueille aussi les urgences des personnes sans couverture sociale.

188. À qui est accessible la contraception ?

Réponse : À toute personne, y compris aux mineurs

La contraception est un droit pour toutes et tous, y compris pour les mineurs. Une mineure n'a pas besoin de l'accord de ses parents pour obtenir une contraception et peut garder le secret. Certains moyens sont gratuits, par exemple dans les centres de santé sexuelle.

189. Qu'est-ce que le principe de confidentialité dans le domaine de la santé ?

Réponse : Les soignants gardent secrètes les données de santé

Les professionnels de santé doivent garder secrètes les informations médicales de leurs patients : c'est le secret médical. Ils ne peuvent pas les donner à la famille, à l'employeur ou à l'administration, sauf dans les cas prévus par la loi. Ne pas respecter ce secret est puni par la loi.

190. L'inscription à l'Assurance maladie est :

Réponse : obligatoire pour tous les résidents

Toute personne qui réside en France de façon stable et régulière doit être inscrite à l'Assurance maladie. Cette inscription permet le remboursement des soins. L'Assurance maladie est financée par des cotisations et des impôts : c'est un système de solidarité.

191. Qui peut demander un congé parental d'éducation ?

Réponse : Tout parent salarié, père ou mère

Après la naissance ou l'adoption d'un enfant, tout salarié, père ou mère, peut demander un congé parental d'éducation. Ce congé permet d'arrêter ou de réduire son travail pour élever l'enfant, en général jusqu'à ses 3 ans. Il faut avoir au moins un an d'ancienneté dans l'entreprise.

192. Quelles sont les affaires traitées par le conseil de prud'hommes ?

Réponse : Les conflits entre un salarié et son employeur

Le conseil de prud'hommes est un tribunal qui juge les litiges entre un salarié et son employeur liés au contrat de travail : licenciement, salaire, heures non payées... Ses juges ne sont pas des magistrats professionnels : ils représentent les salariés et les employeurs. Les conflits de location ou de voisinage vont devant d'autres juges.

193. Travailler sans être déclaré est :

Réponse : interdit par la loi

Travailler sans être déclaré, c'est du travail dissimulé (« travail au noir ») : c'est interdit par la loi. Le salarié ne cotise ni pour le chômage ni pour la retraite et n'est pas protégé en cas de maladie ou d'accident du travail. L'employeur risque jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende.

194. Lorsqu'un employeur veut qu'un salarié travaille plus longtemps que la durée prévue dans le contrat de travail :

Réponse : il doit payer ces heures ou les compenser

Les heures travaillées au-delà de la durée prévue sont des heures supplémentaires (ou complémentaires pour un temps partiel). L'employeur doit les payer avec une majoration ou, dans certains cas, les remplacer par un repos équivalent. Il doit aussi respecter les durées maximales de travail.

195. Quelle est la mission de France Travail ?

Réponse : Aider à trouver un emploi ou une formation

France Travail est l'organisme public qui accompagne les personnes à la recherche d'un emploi. Il propose des offres, des conseils adaptés et des formations, et verse l'allocation chômage quand les conditions sont remplies. Les allocations familiales sont versées par la CAF et les soins remboursés par la CPAM.

196. Dans une entreprise, le droit syndical permet :

Réponse : aux salariés d'adhérer au syndicat de leur choix

Le droit syndical permet à chaque salarié de créer un syndicat, d'y adhérer ou d'y participer pour défendre ses droits et ses intérêts. Personne ne peut obliger un salarié à adhérer à un syndicat, ni le sanctionner parce qu'il en fait partie. Ce droit est garanti par le préambule de la Constitution de 1946.

197. Dans une entreprise, le droit de grève autorise :

Réponse : les salariés à cesser ensemble le travail

La grève est un arrêt collectif et concerté du travail pour soutenir des revendications professionnelles (salaires, conditions de travail...). Le gréviste ne peut pas être sanctionné ou licencié pour avoir fait grève, sauf faute lourde, mais il n'est pas payé pendant l'arrêt. Il n'a pas le droit d'empêcher les autres salariés de travailler.

198. Quelles sont les conditions pour toucher les allocations chômage ?

Réponse : Avoir assez travaillé, puis perdu son emploi

Pour toucher l'allocation chômage (ARE), il faut avoir travaillé assez longtemps et avoir perdu son emploi sans l'avoir choisi (fin de CDD, licenciement...). Il faut aussi être inscrit à France Travail et chercher un emploi. Une démission ne donne droit au chômage que dans certains cas.

199. Qu'est-ce que l'école maternelle ?

Réponse : L'école qui accueille les enfants à partir de 3 ans

L'école maternelle est la première école. Elle accueille les enfants dès 3 ans, âge où commence l'instruction obligatoire, en petite, moyenne et grande section. Les enfants y apprennent le français, à vivre ensemble, à dessiner et à compter, avant d'entrer au CP.

200. Comment s'appelle le diplôme passé par les élèves à la fin du collège ?

Réponse : Le diplôme national du brevet

À la fin du collège, en classe de 3e, les élèves passent le diplôme national du brevet (DNB), souvent appelé « brevet des collèges ». Ensuite, ils peuvent aller au lycée général, technologique ou professionnel. Le baccalauréat se passe à la fin du lycée.

201. Les parents d'élève ont le droit de :

Réponse : se présenter aux élections de parents d'élèves

Les parents font partie de la communauté éducative. Ils sont informés des résultats et du comportement de leur enfant et peuvent rencontrer les enseignants. Ils peuvent aussi voter et se présenter aux élections des représentants des parents d'élèves, ou rejoindre une association de parents.

202. Qui peut manger à la cantine scolaire ?

Réponse : Tous les enfants scolarisés dont les parents le veulent

Quand une école a une cantine, l'inscription est un droit pour tous les enfants scolarisés, sans discrimination selon leur situation ou celle de leur famille. Des aides existent pour les familles aux revenus modestes. Les parents qui le préfèrent peuvent faire manger leur enfant à la maison.

203. À quel âge commence l'instruction obligatoire des enfants ?

Réponse : 3 ans

Depuis la rentrée 2019, l'instruction est obligatoire dès 3 ans (avant, c'était 6 ans). Les parents doivent inscrire leur enfant à l'école maternelle à la rentrée de l'année civile de ses 3 ans. L'instruction reste obligatoire jusqu'à 16 ans.

204. Quel est l'âge de la majorité ?

Réponse : 18 ans

En France, on est majeur à 18 ans. Une personne majeure peut accomplir seule les actes de la vie civile, par exemple signer un contrat. La majorité a été abaissée de 21 à 18 ans en 1974.

205. À l'école, il est interdit aux parents de :

Réponse : fumer dans la cour de l'école

Il est interdit de fumer dans les écoles, collèges et lycées, y compris dans la cour, et depuis juillet 2025 aux abords des écoles. Cette règle s'applique à tous, parents compris. Les parents peuvent en revanche rencontrer les enseignants, voter aux élections de parents d'élèves et accompagner une sortie si l'école le leur propose.

206. Quel motif d'absence est accepté par l'école ?

Réponse : La maladie de l'enfant

Les absences ne sont acceptées que pour des motifs prévus par la loi : maladie de l'enfant, maladie contagieuse d'un proche, événement familial important (mariage, enterrement)... Les parents doivent prévenir l'école et donner le motif. Garder un frère ou aider ses parents ne sont pas des motifs valables.

207. Des parents ne respectent pas l'obligation d'instruction pour leurs enfants. Quelle sanction maximale risquent-ils ?

Réponse : Une peine de prison et une amende

Ne pas respecter l'obligation d'instruction est puni par la loi. Des parents qui n'inscrivent pas leur enfant à l'école malgré une mise en demeure risquent 6 mois de prison et 7 500 € d'amende ; si cela compromet l'éducation de l'enfant, la peine peut aller jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende. Les allocations familiales ne sont pas supprimées pour ce motif.

208. Quand ont lieu les vacances scolaires de Noël ?

Réponse : Fin décembre et début janvier

Les vacances de Noël durent environ deux semaines, de la fin décembre au début janvier. En 2026-2027, elles vont du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027 en France métropolitaine. Les dates sont fixées par un arrêté du ministre de l'Éducation nationale.

209. À l'école, un enfant en situation de handicap :

Réponse : a le droit d'aller à l'école, avec une aide adaptée

Tout enfant en situation de handicap a le droit d'être scolarisé, en priorité dans l'école de son quartier. Il peut avoir des aménagements : emploi du temps adapté pour ses soins, accompagnant (AESH), classe ULIS... Ces aides sont décidées avec la MDPH dans un projet personnalisé de scolarisation.

Deux exemples de mises en situation

Le jour de l'examen, 12 des 40 questions sont des mises en situation. L'administration ne les publie pas : voici deux exemples rédigés par nos soins, pour voir à quoi elles ressemblent.

Mise en situation rédigée par examencivique.pro (l'administration ne publie pas les mises en situation de l'examen)

Yanis, 14 ans, est élève dans un collège public. Il veut venir en classe avec une grande croix bien visible sur ses vêtements, pour montrer sa religion. Le collège lui demande de l'enlever. Le collège a-t-il raison ?

Choix proposés :

- Non, chaque élève peut montrer sa religion comme il le veut
- Oui, les signes religieux très visibles sont interdits aux élèves
- Oui, mais seulement pour les élèves de l'école primaire
- Non, cette interdiction vise les enseignants, pas les élèves

Réponse : Oui, les signes religieux très visibles sont interdits aux élèves

Depuis la loi du 15 mars 2004, les élèves des écoles, collèges et lycées publics ne peuvent pas porter de signes ou de tenues qui montrent ostensiblement une appartenance religieuse, comme une grande croix, un voile ou une kippa (article L141-5-1 du Code de l'éducation). Avant toute sanction, l'établissement dialogue avec l'élève. Cette règle protège la liberté de conscience de tous les élèves.

Mise en situation rédigée par examencivique.pro (l'administration ne publie pas les mises en situation de l'examen)

Hana est arrivée en France l'année dernière et travaille comme salariée. Son impôt est déjà prélevé chaque mois sur son salaire. Doit-elle quand même déclarer ses revenus au printemps ?

Choix proposés :

- Non, le prélèvement sur le salaire remplace la déclaration
- Non, les étrangers déclarent leurs revenus après cinq ans en France
- Oui, la déclaration annuelle des revenus reste obligatoire
- Les petits salaires sont dispensés de déclaration

Réponse : Oui, la déclaration annuelle des revenus reste obligatoire

Toute personne qui réside en France doit déclarer chaque année ses revenus, même si ses ressources sont faibles. Le prélèvement à la source permet de payer l'impôt au fil de l'année, mais il ne remplace pas la déclaration, qui sert à calculer l'impôt définitif. Pour une première déclaration, la personne doit faire elle-même la démarche.

Sources et licence

Questions : ministère de l'Intérieur, « Liste officielle des questions de connaissance - CR » (dernière mise à jour : 12 décembre 2025). Elles sont réutilisées sous Licence Ouverte 2.0 (etalab-2.0) et reproduites sans modification.

La liste du ministère : formation-civique.interieur.gouv.fr/examen-civique/liste-officielle-des-questions-de-connaissance-cr/

La Licence Ouverte 2.0 : github.com/etalab/licence-ouverte/blob/master/LO.md

Réponses, explications et mises en situation : examencivique.pro, site indépendant, non affilié à l'administration. Elles sont rédigées par notre équipe à partir des textes de loi et des publications de l'administration, et ne remplacent pas les informations de l'administration.

Déroulement de l'examen : arrêté du 10 octobre 2025 et fiches de l'administration, vérifiés le 25 octobre 2026.

Ces questions en ligne, avec les sources de chaque réponse : examencivique.pro/questions-examen-civique-carte-de-resident

Pour vous entraîner en ligne, avec un QCM par thème et un examen blanc : examencivique.pro/qcm-examen-civique

Édité par FLISTONE TECHNOLOGIES - FZCO · support@examencivique.pro